

AVIS N° 075-2025 / DCBR / DG

SDMA 7,2 % 2023-2028

Païement des intérêts annuels et remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que SDMA procédera, le 26 avril 2025, au païement des intérêts annuels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « SDMA 7,2 % 2023-2028 » pour un montant global net d'impôt de 609 064 000 (six cent neuf millions soixante-quatre mille FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI Mac African- 20 BP 1516 Abidjan 20
Tél: +225 27 22 46 28 92 - Email : macafrican@macafrican.com

Fait à Abidjan, le 23 avril 2025

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement

et par Délégation

Le Directeur du Département des Opérations
Guimba SYLLA

Depositaire Central * DC / BR * Banque de Règlement
DC / BR
Tour SAMA, 1er étage, Av. Lamblin
04 BPM 821 ABIDJAN 04
Tél.: 27 20 33 29 60
Plateau ABIDJAN
COTE D'IVOIRE
Afrique de l'Ouest CEMOA